



Exercice de droit paternel

Par **gmgarç**, le **15/03/2009** à **00:56**

Bonjour,quelqu'un peut-il me renseigné...rnje reviens en arrière pour vous relater les faits:rn nous sommes en 1997,le lendemain de la naissance de mon fils,rnje décide de le reconnaître et je constate avec stupéfactionrn que sa mère l'avait reconnu 6 mois avant sans m' en avertir.rnDe ce fait,mon fils porte son nom de famille et elle en aura tout les droit .rnMalgré avoir eu la sensation de m'être fait berné, rnje prend tout sur moi et reste avec elle dans le seul butrn de rester proche de mon fils et veillé a se qui ne manque de rienrnainsi qu'a son épanouissement.rn Bref, le moins qu' un père puisse faire pour le bien de son fils.rn je fait le canard pendant 3 ans sachant qu' elle a tout les droit sur notre fils,rn je dis bien notre fils...Finalement je craque et me sépare d'elle en 2000.rnOn trouve un accord pour que je puisse voir mon fils tous les weekend, rnce que je fait pleinement pendant 8 mois.rn Au bout de 9 mois j'ai plus de nouvelles d'elle et mon fils.rn(changement de téléphone, déménagement etc...).je décide de porter plainte en 2001rn contre elle au tribunal de grande instance de Versailles pour viol de droit paternel .rnNon seulement on me répond en me disant que ma plainte et classé sans suitern car l'examen de cette procédure n'a pas démontré l'existence d'une infraction pénale,rn mais en plus on attire mon attention sur le fait que l'article 177-2 ccprn prévoit la sanction des constitutions de parties civiles abusives.rn La réponse du procureur m'a mis un uppercut, je suis tombé ko. rn En gros je suis un menteur j'ai tout inventé et si j'insiste c'est moi qu'on va punir, rn alors qu'a plusieurs reprise j'ai été chez elle rnet c'est toujours une femme qui m'ouvrait la porte et qui venait d'emménagée d'après ses dires.rn je suis même venu la nuit avec une autre voiture que l'a mienne pour évité de me faire repérer ,rn et pour voir si ça voiture y était mais ça n'a jamais était le cas.rnj'ai croisé le gardien qui ma bien précisé qu'elle avait déménager.rnj'ai appeler la mairie où elle était censée travaillé mais visiblement elle y travaillée plus.rnJ'ai était dans quelque maternelle mais vu que j'ai pas le même nom de famille on ne m'a pas renseigné,rn et par téléphone on me demande de me déplacer...rnEh oui , quand je me suis séparé on venait juste d'emménager et je connaissait pas la nouvelle maternelle de mon filsrn vu que c'est elle qui l'avait inscrit. Honte a moi de ne

pas avoir su dans quelle maternelle mon fils rentré...rnBref, plus aucune trace de mon fils